



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

22 novembre 2021

Manifestations des salariés du secteur médico-social : Didier Le Gac mobilisé.

Depuis l'été 2020 le Ségur de la Santé a permis la revalorisation salariale de nombreux professionnels du secteur social et médico-social relevant de l'assurance maladie, avec une augmentation nette de 183 euros par mois pour plus de 1,5 millions de personnes. Cette revalorisation a ensuite été étendue à plus de 20.000 soignants, salariés des établissements pour personnes handicapées, à compter du 1er novembre 2021, et pour 60 millions d'euros supplémentaires. Didier Le Gac souligne qu'il s'agit d'avancées importantes pour des professionnels particulièrement mobilisés pendant la crise sanitaire.

Cependant, il regrette que les professionnels du secteur médico-social et sanitaire associatif non lucratif, ne soient pas concernés par ces dispositions, alors même que ces personnels se mobilisent également pour les plus vulnérables.

Le député, qui a encore interpellé la Ministre Sophie Cluzel à ce sujet le mois dernier (Voir courrier joint), partage les inquiétudes des professionnels du secteur associatif et pas uniquement sur la revalorisation des salaires, mais aussi sur les effectifs ou encore l'attractivité de ces métiers au service des autres.

Ainsi, à l'issue de cette journée de mobilisation du secteur il s'engage à porter dès demain à Paris, la parole des collectifs employeurs, personnels et syndicats de l'économie sociale et solidaire du Finistère et, plus largement, de Bretagne. Voir « Motion d'encouragement à l'attention des parlementaires » jointe.

Contact : Didier LE GAC – 02.98.33.02.20

didier.legac@assemblee-nationale.fr – Blog : <http://didierlegac.bzh/>